



## Tarifs

---

En cabinet : 60€

À domicile : 70€

## Remboursements

---

L'ostéopathie n'est pas remboursée par la sécurité sociale cependant de plus en plus de mutuelles prennent en charge soit un montant (souvent entre 60 et 180 euros mais peut aller jusqu'à 400 euros par an), soit un nombre de séances par an (de une à cinq fois).

Je vous invite à vous renseigner auprès de votre mutuelle, vous pouvez dans un premier temps vous tourner vers ce site:

➤ <http://www.osteopathie.org/mutuelles.html>



21 rue du docteur Tallet  
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue  
et à domicile dans le Vaucluse



[florent.vituret@isosteo.com](mailto:florent.vituret@isosteo.com)



06 64 64 78 87